

# **CAP des SACDD**

## **des 20 et 21 mars 2018**

---

**Liste d'aptitude à SACDD**  
**(classique et plan de**  
**requalification)**

**Détachements**  
**Intégrations**  
**Changement de**  
**résidence administrative**  
**Titularisations**  
**Recours télétravail**  
**Recours PFR**



## **DÉCLARATION CGT à la CAP des SACDD des 20 et 21 mars 2018**

### **Face aux attaques qui se multiplient, il nous faut inverser la vapeur !!**

Ce jeudi 22 mars, les agents du MTES et du MCT doivent se joindre aux salariés de la Fonction Publique et aux cheminots, en grève et dans les manifestations, pour redresser la tête et dire non à ce gouvernement qui s'attaque toujours plus aux travailleurs.

Que dit Macron ? Priorité au « business » et aux profits pour le capital... Il a déjà démantelé le code du travail. Il prévoit de faire reculer les retraites. Et pour que le pays marche au pas cadencé de la rentabilité et de la compétitivité, il s'en prend à la Fonction Publique.

Ce gouvernement essaie de diviser les salariés entre eux, entre les fonctionnaires « les privilégiés » et les salariés, ceux en CDD et les chômeurs. Nous pouvons et nous devons être fiers de nos missions au service du public.

Il convient de rappeler que 1 % des plus riches se sont accaparés 82 % des richesses produites en France en 2017 ! De même, 93,4 milliards d'euros de profits ont été réalisés par les entreprises du CAC 40 en 2017, soit une augmentation de 24 % par rapport à 2016. Enfin, le gouvernement a accordé 6 milliards d'euros de remises fiscales aux plus riches. Et de notre côté, les salaires ont-ils augmenté de 24 % ??? Non au contraire, ils baissent (cotisation retraite + CSG en augmentation).

### **Alors disons le haut et fort, nous ne sommes pas des privilégiés !!!**

Dans les attaques contre la Fonction Publique, ce gouvernement a déjà fait et prévoit de faire :

- Le rétablissement du jour de carence en cas d'arrêt maladie ;
- La suppression de 120 000 emplois ;
- La baisse du pouvoir d'achat du au gel du point d'indice ;
- La hausse de la CSG et des retenues sur pension ;
- La mise en œuvre « d'Action Publique 2022 »...

Le programme « AP 2022 » est une attaque d'un niveau inédit contre le statut général des fonctionnaires et les missions publiques en préconisant le recours accru aux non-titulaires, le renforcement de la rémunération au mérite, la diminution du nombre des instances de représentation du personnel et l'annonce d'un plan de départ volontaire.

- Le recours généralisé aux contractuels, permettant ainsi aux employeurs d'avoir des personnels plus malléables et qu'ils peuvent « choisir ». Déjà en 2017, 1,28 millions d'agents de la Fonction Publique sont sous contrat privé, 1,28 millions sur 5,45 millions au total ;
- La suppression et l'abandon de nombreuses missions pour les transférer au secteur privé ;
- La création d'agences qui supprimera de l'emploi public (chez nous l'Agence de Route de France est d'ores et déjà annoncée !) ;
- La rémunération au mérite généralisée et amplifiée au moyen du RIFSEEP ;
- La fusion des instances des CT et CHSCT qui dégradera toujours plus les conditions de travail et limitera le rôle des représentants du personnel pour la défense des agents ;
- La diminution des prérogatives des CAP, qui remettrait en cause le droit des agents à être informés et défendus lors des actions de gestion, et permettrait aux chefs de service de définir eux-mêmes leurs critères sans se référer à aucune règle de gestion nationale et égalitaire pour les personnels. On y reviendra.
- La création d'une « Agence de la Cohésion des Territoires » qui ne présage rien de bon pour l'avenir de nos DDT(M) et DML ;
- La création possible de directions régionales interministérielles... quid de l'avenir de nos DREAL ?

Bref, l'avenir de nos ministères est en grand danger. Sans une riposte massive le 22 mars et après, à la hauteur des enjeux, ce gouvernement n'aura aucun scrupule à démanteler la Fonction Publique au profit des secteurs privés et financiers !!!

**Pour notre corps des SACDD :**

**CAP recours du 20 février 2018**

La CGT souhaite revenir sur cette CAP, car ce qui s'est passé, à savoir que l'administration décide d'étudier les recours RIFSEEP sans la présence des représentants du personnel est inadmissible. C'est une première dans nos ministères !

La CGT s'est exprimée auprès des personnels.

Cette attitude démontre bien l'esprit de la DRH pour qui le dialogue social est un dialogue de façade, et pour qui le rôle des instances peut être bafoué sans aucun scrupule.

Nous évoquons ci-dessus la volonté du gouvernement de diminuer les prérogatives des CAP dans son programme action publique 2022. Nous en avons eu un avant-goût à la CAP des SACDD !!!

La CGT, aux côtés des agents, ne laissera pas faire et combattra toute action visant à diminuer le droit et la défense des agents.

## **Liste d'aptitude de C en B administratif**

La CGT constate que malgré le plan de requalification et la toute petite bouffée d'oxygène qu'il apporte, les attentes sont énormes et non exaucées.

La CGT maintient que les dossiers présentés sont tous au niveau et que, comme nous l'avions dénoncé dès le départ, il aurait fallu au moins 2 500 postes !!

## **Concours interne exceptionnel attachés**

Pour le coup, on est bien loin d'un réel plan de requalification pour les personnels de nos ministères.

Est-ce que tous les lauréats ont pu obtenir un projet professionnel, et donc un reclassement sur place ?

## **Taux de promotions 2019/2021**

Un nouveau plan triennal pour les promotions des SACDD doit commencer en 2019. Or, nous avons la 1ère CAP tableau d'avancement 2019 en octobre 2018, avec une pré-CAP en septembre. Pour la CGT, il paraît urgent que vous nous teniez informés des démarches faites auprès de la DGAFP.

## **Inversion de carrière due au PPCR**

Le gel du PPCR pour 2018 aggrave encore la situation. Durant la pré-cap nous avons constaté qu'un grand nombre d'agents étaient potentiellement en inversion de carrière, pour la CGT ceci est purement scandaleux.

Vous nous aviez déclaré faire des démarches à la DGAFP pour résoudre ce problème, que la CGT n'a cessé de dénoncer, qu'en est-il ?

## **Mobilités**

Les postes sont parus pour le prochain cycle de mobilité. La publication s'est faite pour la 1ère fois avec une liste très importante de postes double publiés (B et B+). La CGT reste opposée à cette fusion des listes et vous avait prévenu que cela ne se limiterait pas à quelques postes comme ce qui se faisait avant.

De plus, cette fusion sème le doute dans l'esprit des agents, qui face à la raréfaction des postes et face aux postes double publiés ou non, ne savent plus sur quels postes ils peuvent postuler !!

Le mal-être est grand dans les services. Ce mélange des genres, en dehors du respect de notre statut, ajoute une difficulté supplémentaire pour les personnels.

La CGT, très interrogée par les SACDD, souhaite connaître la position de l'administration vis-à-vis du respect des grades ?

**Le constat est amer pour les SACDD de nos ministères, mais la CGT est à leurs côtés pour la défense des droits et dans la lutte pour obtenir de nouveaux acquis !**

## **Pour conclure et pour mémoire**

- En 1995, les grévistes et manifestants ont obtenu le retrait du plan Juppé, qui voulait déjà s'en prendre aux cheminots et également aux régimes particuliers des retraites dont celui des fonctionnaires.
- Il y a juste 50 ans, le mouvement de mai 68, a débuté « ou presque » par l'appel du 22 mars ! La CGT ne citera qu'un acquis, parmi tant d'autres, il s'agit de la hausse massive des salaires, le SMIC ayant augmenté de 25 % !!

**Alors plus aucune hésitation,  
tous en grève et manifestations le 22 mars !!!**

Les élues à la CAP des SACDD

## **LISTE D'APTITUDE SACDD CLASSE NORMALE 2018**

Nombre de promouvables : 6 619

Nombre de proposés (retenus par les harmonisateurs - ZGE) : 353

Nombre de postes : 152 postes

Date d'effet : 1<sup>er</sup> janvier 2018

### **Message aux agents promus :**

Les agents seront promus, avec effet rétroactif, au 1<sup>er</sup> janvier 2018 après parution de l'arrêté global de nomination.

Suite à l'application de l'accord PPCR par la Fonction Publique (accord que la CGT n'a pas signé), nous vous invitons à demander une simulation de carrière à votre administration (sur les parties indiciaires et indemnitaires).

Cette simulation vous permettra de prendre une décision concernant votre promotion en toute connaissance de cause (inversion possible de carrière, situation au moment de votre départ à la retraite, votre situation globale tant indiciaire qu'indemnitaire).

Les 152 agents de la liste ci-dessous doivent être contactés par leur service et auront jusqu'au 14/05/2018 pour accepter ou renoncer à leur promotion. Un éventuel renoncement n'obère pas le fait que l'agent puisse être à nouveau proposé.

Une liste complémentaire de 17 agents a été établie en cas de renonciation de promu(e)s. Les agents seront appelés dans l'ordre du classement.

Attention cette liste complémentaire n'est valable que pour cet exercice 2018.

REGION	NOM – PRÉNOM	SERVICE
AUVERGNE RHONE-ALPES	BONJOUR Patrick	DDT 01
	MONTJOIE Jocelyne	DDT 03
	FAURE Geneviève	DIR MASSIF-CENTRAL
	CHEVAUX Joëlle	DDT 69
	LE POGAM Laurence	DREAL
	BRUN Monique	DDT 42
	GRAVIER Nicolas	DDT 69
	FOREST Brigitte	DIR CENTRE-EST
	AGULHON Véronique	DDCS 74
	JOLY Anne	DDT 38
	PICHON Isabelle	DREAL
	MIALON Marie-Pierre	DREAL
	DUBUS-CHAVANIS Marie-Paule	DREAL
	GOURGOULHON Josiane	DDT 63

<b>BOURGOGNE FRANCHE-COMTE</b>	BAULU Philippe	DDT 70
	SALMON Louise	DDT 25
	DOROTTE Ghyslaine	DDT 21
	GUENEAU Irène	DREAL
	BRUNIER-COULIN Sylvie	DDT 71
<b>BRETAGNE</b>	PHELUT Viviane	DREAL
	GOUBIN Annie	DIR OUEST
	DUMARGUE Odile	DDTM 22
	QUEINNEC Yves-Marie	DDTM 29
	LE STER Gérald	DDTM 56
	BEREPION Jean-François	DDTM 22
	DONVAL Michèle	DIR OUEST
<b>CENTRE VAL DE LOIRE</b>	OGER Anne-Marie	DDT 28
	BODIN Brigitte	DDT 36
	LE MAUX Patrick	DDT 45
	HERMELINE Christian	DREAL
<b>CORSE</b>	PELLEGGRI Patricia	DDTM 2B
<b>GRAND-EST</b>	HEBERT Agnès	DDT 52
	BARROYER Corinne	DIR EST
	MARTINS Christiane	DDT 51
	KEIFF Sophie	CPCM
	RANSON Pascale	DREAL
	INVERNICI Robert	DDT 54
	PASQUIER Catherine	DDT 55
	FUCHS Josiane	DDT 68
	BENOIT Marie-Bénédicte	DDT 10
	MARGAS Martine	DDT 08
<b>HAUTS DE FRANCE</b>	DROISSART Aurore	DIR NORD
	PETIT Christine	DDT 60
	DELAPORTE Thierry	DDTM 80
	PINTO FRIAS Maria-Eléonore	DDTM 59
	HEROGUET Isabelle	DREAL
	LOMBARD Christine	DDTM 62
	NICOLLE Joseline	DDT 02
	KRUKOWSKI Nathalie	DDCS 59
	JOVENEUX Véronique	DDTM 59
<b>ILE DE FRANCE</b>	JACQUET Hélène	DRIEA / DIRIF
	HENRY Nathalie	DDT 95
	DUPEYRAT Hélène	DRIEA / UD 92

	ROBASTON Laëticia	DDT 78
	LEGROS Evelyne	DRIEA / SG
	MERLIN Geneviève	DDCS 95
	AZOULAY Nadine	DRIEA / DIRIF
	MILLET Thierry	DDT 77
	SERPIN Brigitte	DDT 78
	PARENT Christel	DRIEA / DIRIF
<b>NORMANDIE</b>	LECHEVALIER Karine	DIRM MEMN
	QUESNEL Nathalie	DREAL
	MESLE Annick	DREAL
	BOHARD Sandrine	DDTM 76
	HEBERT Yolande	DDTM 50
	LEFEBVRE Patricia	DDTM 76
	NOEL Sylvie	DDTM 27
	BAILLEUL Ghislaine	DIR NORD-OUEST
<b>NOUVELLE AQUITAINE</b>	GIROIX Fabienne	DIR CENTRE-OUEST
	PICARD Laurence	DDTM 33
	DUCASSOU Marie-France	DIR Atlantique
	BERKANE Corinne	DDCS 33
	COURTEIX Josiane	DDT 24
	VERON Sylvie	DDT 16
	BONNEAU Chantal	DDT 79
	MOUSSU Marie-Claire	DDTM 64
	BRISSEAU Sandrine	DDT 47
	LALLEMANT Patrick	DREAL
	TARTARIN Annie	DDT 19
	GROTTI Marinette	DREAL
	BARSACQ Béatrice	DDTM 40
	LAGARDE Caroline	DDT 24
<b>OCCITANIE</b>	IHELLAINE Aïssa	DDCS 31
	COLLON Marie-Françoise	DDTM 34
	BELLE Dominique	DREAL
	HAYOT Danielle	PREFECTURE 30
	GUILLAUME Pascale	DDTM 34
	MAUREL Sylvie	DDT 81
	BEAUFILS Laurence	DDT 82
	CHIOMENTO Danielle	DIR SUD-OUEST
	CATHALA Christiane	DIR SUD-OUEST
	DUFRECHOU Elisabeth	DDT 32



	CHEVALIER Catherine	DDTM 11
	CAPDEVIELLE Françoise	DDT 65
<b>PAYS DE LA LOIRE</b>	GRISON Catherine	DDT 53
	CHAUVEAU Patricia	DDTM 85
	SAVOURAT Françoise	DIRM NAMO
	DAGUIN Armelle	DREAL
	JEGOU Nadine	DDTM 44
	CLEMENT Didier	DDT 72
	DAMOUR Murielle	DDTM 85
<b>PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR</b>	GASC Michel	DDTM 06
	HOSTYN Marylène	DDT 04
	CANALEJO Marie-Victoria	DDT 84
	TORTORA Lydia	DREAL
	LE BERRE Chantal	DDTM 83
	SANNINO Simone	DDTM 13
	DIANON Evelyne	DDTM 06
<b>MIGT 8</b>	POIRIER Nathalie	DTAM St Pierre et Miquelon
	HOARAU Johane	DEAL Réunion
	VARLIN Marie-Claude	DEAL Martinique
	BARA Alicia	DEAL Guadeloupe
	ROBERT Sonia	DMSOI
	RENEL Yolande	DEAL Martinique
	HO-FONG-CHOY Michel	DEAL Guyane
	SOILIHU Haoulati Ben	DEAL Mayotte
<b>ADMINISTRATION CENTRALE</b>	PIBO François	DGPR
	TIRINZONI Agnès	SG / DRH
	ROUX Francis	DGPR
	RILLARDON Eric	SG / SPSSI
	LOUIS-JEAN Carole	DGITM
	ROLLE-BIANAY Jacqueline	SG / DRH
	TOUTAIN Isabelle	CMVRH
	POTIER Valérie	DGALN
	BONNARIC Jean	CGDD
	MARIE-JEANNE Ghislaine	CABINET
	MODDERMAN Annette	SG / DRH
	HUCK Murielle	CGEDD
	GRILLET Isabelle	DGITM
LEBAS Madeleine	SG / SPES	

<b>CEREMA</b>	ROCHETTE Bruno	SIEGE
	RENAUD Evelyne	DTec EMF
	SANTOLI Véronique	DTer SO
	JOLY Florence	DTer O
<b>ENIM</b>	ROGER Jean-Pierre	St Malo
	DEBRUYNE Lucette	Lorient
<b>VNF</b>	COMMITO Isabelle	DT NE
	CORDROCH Joëlle	DT BS
	DELHORS Anne	DT NPDC
	RAVET Valérie	DT CB
	JULLIARD Cécile	DT RS
	WURMEL Christine	DT STR
<b>ANAH</b>	BIAIS Nadia	
<b>IFSTTAR</b>	LARRUE Isabelle	
<b>CONSERVATOIRE DU LITTORAL</b>	GIRAUD Isabelle	
<b>GRAND PORT MARITIME DE LA REUNION</b>	ABEILARD Marie-Gisèle	
<b>PARCS NATIONAUX</b>	IBO Patricia	PN Guadeloupe
<b>HORS MINISTÈRES</b>	PILARD Catherine	UDAP 36
	MERIoT Isabelle	Communauté de Brenne Val de Creuse
	CORSO-SANCHEZ Maria-Pia	SAM Nouvelle-Calédonie
<b>SYNDICATS et ASSOCIATIONS</b>	NICOLOT Eliane	ASCEE 75 AC
	CALIFE Christine	FNASCEE

### **LISTE COMPLÉMENTAIRE 2018 :**

1	BENET Régine	Occitanie	DDTM 66
2	BONNIOT Christiane	PACA	DIR MED
3	PERRIOD Véronique	Bourgogne-Franche-Comté	DDT 90
4	MESLATI Brigitte	Centre Val de Loire	DDT 37
5	BLEJAN Lydie	Bretagne	DDCS 22
6	LOVA Jeanine		CEREMA / Dter CE
7	GEHIN Catherine	Grand-Est	DDT 88
8	BENETEAU Magalie	Nouvelle-Aquitaine	DDTM 17
9	RIVIERE Stéphane		ENTPE
10	MICHAUX Jocelyne		VNF / DT NE
11	VACILOTTO Isabelle	Administration Centrale	STRMTG

12	WEPIERRE Marlène	Auvergne-Rhône-Alpes	DDT 73
13	BUFFET Clothilde	Pays de la Loire	DDT 49
14	SENOVILLE Dominique	Normandie	DDTM 50
15	BRAY Emmanuelle	Hauts de France	
16	LAVAUD Catherine		IFSTTAR
17	PRINCE Jean-Marc	Nouvelle-Aquitaine	DDTM 64

## DÉTACHEMENT ENTRANT DANS LE CORPS (sous réserve du SERM 2018 – Cycle 2018/3)

NOM - PRÉNOM	ADMINISTRATION D'ORIGINE	SERVICE D'ACCUEIL	GRADE D'ACCUEIL
WEHBI Aude	Ministère des Armées	SG / DRH / GAP	SACDD CS (AG)

## DÉTACHEMENT HORS PERIMETRE (Cycle 2018/3)

NOM - PRÉNOM	ADMINISTRATION D'ORIGINE	SERVICE D'ACCUEIL	GRADE D'ACCUEIL
SPINNEWYN Véronique	Ville de Poissy (95)	AFB (Vincennes)	SACDD CS (AG)

## DÉTACHEMENT ENTRANT DANS LE CORPS

NOM - PRÉNOM	ADMINISTRATION D'ORIGINE	SERVICE D'ACCUEIL	GRADE D'ACCUEIL
KEITA Aminata	Ville de Fontenay aux Roses	CGET	SACDD CN (AG)

## INTEGRATIONS

NOM - PRÉNOM	CORPS / GRADE D'ORIGINE	CORPS / GRADE D'INTÉGRATION	SERVICE	DATE D'EFFET
DURANTIER Béatrice	IPCSR 1ère classe	SACDD CE (AG)	DDT 71	01/04/18

## CHANGEMENT DE RÉSIDENCE ADMINISTRATIVE

NOM – PRÉNOM	SERVICE	RÉSIDENCE D'ORIGINE	RÉSIDENCE D'ACCUEIL
FARQANE Asmaa	SG / SPES	La Défense (92)	Aix en Provence (13)

## TITULARISATIONS

Titularisation validée en CAP :

NOM - PRÉNOM	AFFECTATION	DATE D'EFFET
NUSSBAUM Charles	DREAL Bourgogne-Franche-Comté	01/11/17

Un autre dossier fait l'objet d'une prolongation de stage de 6 mois (les organisations syndicales se sont abstenues).

## RECOURS TELETRAVAIL

2 recours ont été étudiés en CAP :

- pour le premier, la CAP propose au service la mise en place d'une expérimentation de télétravail sur 1 jour / semaine pour une durée de 3 mois renouvelable ;
- pour le second, au vu du dossier qui n'est plus d'actualité, la CAP n'émet pas d'avis.

## RECOURS PFR/RIFSEEP

1 recours a été étudié en CAP. L'administration propose le maintien de la cotation du poste. Résultat du vote :

Administration pour le maintien

OS contre le maintien.

L'avis est rendu, la cotation restera en l'état.

## PROCHAINES CAP

- 30 et 31 mai 2018 : Mobilités cycle 2018-9
- 11 et 12 septembre 2018 : Pré-CAP promotions TA 2019
- 12 septembre 2018 : Titularisations
- 10 et 11 octobre 2018 : Promotions TA 2019
- 6 et 7 novembre 2018 : Mobilités cycle 2019/3

N'hésitez pas à transmettre vos dossiers et à contacter **vos élues CGT à la CAP** :

<b>RÉTHORÉ Laurence</b>	<b>DREAL HAUTE-NORMANDIE</b> 2 rue Saint Sever 76032 ROUEN CEDEX laurence.rethore@developpement-durable.gouv.fr ☎ 02 32 18 97 39
<b>STREIFF Bernadette</b>	<b>DDTM du FINISTERE</b> 1 Rue du Port 29900 CONCARNEAU bernadette.streiff@finistere.gouv.fr ☎ 06 64 48 16 44
<b>BARBEAU Christelle</b>	<b>DDTM des LANDES</b> 351 Boulevard Saint Médard – BP 369 40012 MONT DE MARSAN CEDEX christelle.barbeau@landes.gouv.fr ☎ 05 58 51 31 05
<b>LARONCE Christine</b>	<b>DREAL OCCITANIE</b> Cité administrative 2 Bd Armand-Duportal - BP 80002 31074 TOULOUSE CEDEX 9 christine.laronce@developpement-durable.gouv.fr ☎ 05 62 30 26 32

## **BULLETIN D'ADHESION**

Rejoignez la CGT et prenez la parole dans vos services et pour participer à la vie syndicale localement et nationalement :

NOM : ..... PRENOM : .....

SERVICE : .....

ADRESSE : .....

.....

SIGNATURE

**NOTA BENE : les cotisations syndicales ouvrent droit à un CREDIT D'IMPÔT (66 %)**

Prenez contact localement avec vos représentants CGT